



HAL
open science

Être collégien en classe de troisième en Polynésie française : des scolarités au gré de la mobilité

L'équipe Atolls, Fanny Jedlicki, Eva Lelièvre, Loïc Trabut, Wilfried Rault, Celio Sierra-Paycha, Alexandre Escoufflaire, Philippe Cordazzo, Pierre Clément, Laurent Pellet, et al.

► To cite this version:

L'équipe Atolls, Fanny Jedlicki, Eva Lelièvre, Loïc Trabut, Wilfried Rault, et al.. Être collégien en classe de troisième en Polynésie française : des scolarités au gré de la mobilité. 2020. hal-03022098

HAL Id: hal-03022098

<https://hal.science/hal-03022098v1>

Preprint submitted on 24 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

DOCUMENTS DE TRAVAIL **258**

Être collégien en classe de troisième en Polynésie française : des scolarités au gré de la mobilité

L'équipe ATOLLS

**L'équipe ATOLLS, *Être collégien en classe de troisième en Polynésie française :
des scolarités au gré de la mobilité*, Paris, Ined, Document de travail, 258**



**Être collégien en classe de troisième en Polynésie française :
des scolarités au gré de la mobilité**

l'équipe ATOLLS¹

¹: Fanny Jedlicki (Ined-LiRIS-Université de Rennes 2), Eva Lelièvre (Ined), Loïc Trabut (Ined), Wilfried Rault (Ined), Célio Sierra-Paycha (Ined-Université Paris I), Alexandre Escouflaire (Ined), Philippe Cordazzo (SAGE, Université de Strasbourg), Pierre Clément (Université de Rouen Normandie), Laurent Pellet (ISPF), Laurent Rouquier (ISPF), Stéphane Leroy (ISPF)

Être collégien en classe de troisième en Polynésie française : des scolarités au gré de la mobilité

Résumé :

L'enquête, intitulée "Le Collège & Moi", a été administrée sous forme de questionnaires remplis par l'ensemble des élèves de niveau troisième en Polynésie française. Elle porte sur leur parcours scolaire en lien avec leur vie de famille et les éventuelles mobilités géographiques. Son objectif était notamment de mieux saisir les difficultés scolaires comme les trajectoires de réussite des élèves. Après une présentation de l'organisation du système d'enseignement sur le territoire de cette collectivité, nous revenons sur le dispositif de l'enquête et ses objectifs. La troisième partie présente des premiers résultats en se focalisant sur le rapport au territoire tel que perçu par les élèves interrogés.

Mots clefs :

Collège, parcours, Polynésie française, enquête, famille

Summary:

The paper presents the survey, entitled "Le Collège & Moi", a self-administered operation conducted in May 2019 and completed by all the 15 to 16 years old students in French Polynesia (whether in public or private secondary schools). The data collected relate to their school careers (the induced mobility necessary to complete compulsory schooling) in connection with their family arrangements and possible geographical mobility. Its objective is to better understand the academic difficulties as well as the success trajectories of the pupils. After an overview of the organization of the French Polynesian education system, we present the first results focusing on the students' relationship to their *fenua* (territory).

Key Words:

Secondary/middle school, mobility, French Polynesia, survey, family

Entrer au lycée signifie souvent changer d'établissement et préciser son orientation scolaire, ce qui constitue une étape importante dans le parcours scolaire. Pour les jeunes Polynésien·nes¹, celle-ci entraîne également souvent la reconfiguration totale de leur environnement quotidien alors qu'ils arrivent à la fin de leur scolarité obligatoire².

Dans un contexte où les chiffres clés du système éducatif polynésien montrent une augmentation de la réussite aux examens entre 2016 et 2017, la progression la plus spectaculaire s'enregistre précisément pour le diplôme national du brevet (DNB). 79 % des élèves présent·es à l'examen le réussissent, soit plus de 18,7 points par rapport à 2016. En revanche, la poursuite de la scolarité au niveau du lycée et plus encore des études supérieures est jugée insuffisante par les observateurs institutionnels, notamment la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE). Celle-ci, en collaboration avec l'Institut de statistique de Polynésie française (ISPF) et l'Institut national d'études démographiques (Ined), a permis de diffuser auprès de l'ensemble des élèves de 3^e générale et des classes adaptées de niveau 3^e en Polynésie française, un questionnaire auto-rempli permettant de décrire les conditions de vie des collégiens, leur parcours, la perception de leur scolarité, leurs aspirations au seuil de cette transition majeure (Enquête *Le collègue & moi en Polynésie française*, Ined-ISPF-DGEE, 2019).

Après avoir présenté les grandes lignes du système éducatif en Polynésie française et ses spécificités, cette note de recherche présente le dispositif de l'enquête intitulée « Le collègue et moi », réalisée au printemps 2019. Elle revient ensuite sur deux thèmes majeurs de l'enquête que le questionnaire de l'enquête permet de saisir : les mobilités familiales et le rapport au territoire des collégiens·nes. Sur ces points, les premiers résultats de l'enquête rendent compte de disparités en fonction des archipels qui composent la Polynésie française et témoignent également de l'organisation centralisée du territoire.

1. Aperçu du système éducatif en Polynésie française

Sur le territoire de l'actuelle Polynésie française, l'alphabetisation démarre au début du 19^{ème} siècle, sous l'impulsion des missions, protestantes puis catholiques principalement à partir de 1842. Elle est relayée par l'institution laïque et républicaine à partir de 1860 avec l'obligation d'y parler exclusivement le français à partir de 1880 et jusqu'en 1981 (Peltzer, 2009).

En ce qui concerne l'éducation, la Collectivité d'Outre-Mer (COM) de Polynésie française bénéficie d'un très large champ de compétences régi par la Convention État-territoire relative à l'éducation en Polynésie française du 4 avril 2007³. La Polynésie française avec la Nouvelle Calédonie sont les deux seules collectivités de la République qui disposent en matière scolaire d'une compétence transférée, à l'exception notable de la gestion des fonctionnaires d'État mis à disposition et de l'enseignement supérieur. Néanmoins, le système éducatif polynésien s'inspire très fortement du système éducatif français métropolitain⁴, bien que le contexte géographique, socio-économique et culturel soit très différent. C'est évidemment l'insularité ainsi que les fortes disparités de peuplement qui le caractérise.

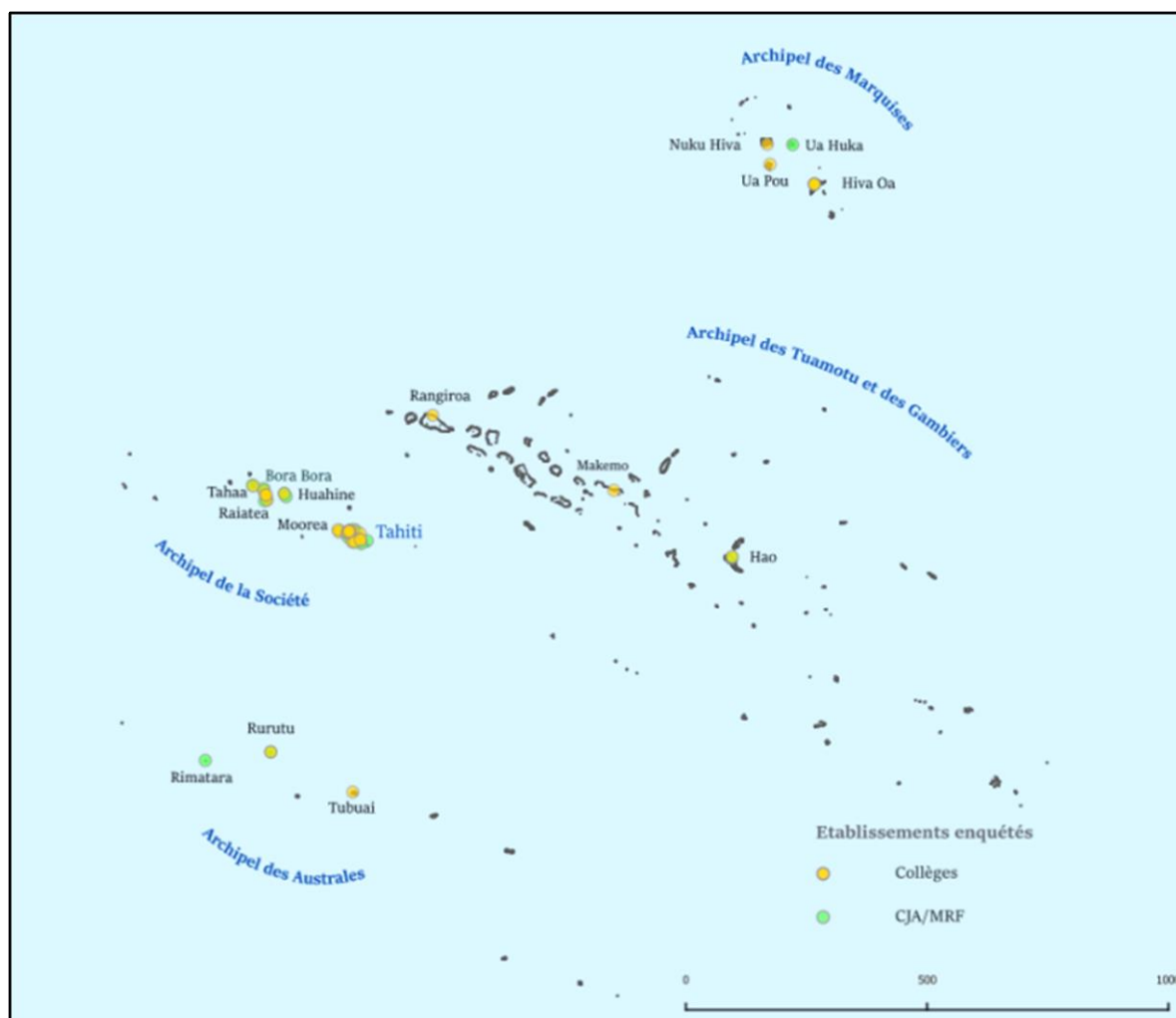
¹ Nous désignerons par Polynésien, les résidents en Polynésie française à la date de l'enquête (mai 2019).

² Sur le territoire, le système éducatif est relativement "jeune" : le premier bachelier a été diplômé dans les années 60, tandis que l'implantation de collèges dans les îles des Archipels ne date que des années 80-90. C'est en 1992 que l'obligation de scolarité est portée jusqu'à 16 ans.

³ L'État, représenté par le Vice-recteur, est le principal contributeur pour les dépenses éducatives (qui constitue son plus large poste de dépense), tandis que le Pays (via le Ministère et la DGEE) « possède la double compétence de la stratégie et politique éducative ainsi que sa mise en œuvre par l'organisation des enseignements et la répartition des moyens enseignants »

⁴ Nombreux sont les chercheurs (Ali, 2016 ; Salaün, 2016, Malogne, 2001) à remettre en l'adéquation d'un système éducatif importé de métropole, estimant que les apprentissages proposés sont inadéquats en Polynésie française. De façon plus atténuée, nombreux également sont les experts, scientifiques ou

Carte 1 : Répartition des établissements scolaires du second degré (Collèges, CJA et MFR) en Polynésie française, 2019.



Cartographie : M. Gautron.

L'éducation primaire est proposée dans tout le territoire, ce qui n'est pas le cas de l'offre secondaire, ni supérieure (voir carte 1). L'école primaire polynésienne rappelle l'école primaire rurale [isolée] métropolitaine⁵ : le peu d'enfants sur certaines îles explique ainsi qu'un tiers des écoles a moins de cinq classes et 13 % une seule classe (Rapport de la cour des comptes, 2016). La plus grande offre scolaire se trouve, à l'instar des principaux foyers d'activités administratifs, politiques, professionnels, dans les Iles du Vent, particulièrement à Tahiti –et dans la zone urbaine de Papeete qui concentre également 65% de la population de Tahiti (Torterat et Bolduc, 2018).

En 2017, on recense 193 écoles (20 privées), dont 21 Centres de Jeunes Adolescents (CJA)⁶, 26 collèges et 10 lycées (la moitié des lycées proposent exclusivement des filières professionnelles, très demandées en Polynésie Française).

institutionnels, à insister sur la nécessité d'adapter l'offre au contexte polynésien et à ses spécificités, bien qu'ils ne soient pas forcément d'accord sur l'analyse de celles-ci ou sur les meilleurs moyens d'y parvenir.

⁵ voir les travaux de l'Observatoire de l'Ecole Rurale (<https://observatoire-education-territoires.com/>)

⁶ Les Centres de Jeunes Adolescents sont des structures publiques créées en 1981. Ils dispensent un enseignement du 1er degré. Conçus pour les « élèves en difficulté scolaire [afin qu'ils puissent] poursuivre leurs études au moins jusqu'au terme de la scolarité obligatoire », avec un diplôme territorial de niveau V (non reconnu par l'Etat), et/ou l'obtention du certificat de formation générale (CFG). L'élève peut entrer en CJA à partir de 12

En conséquence, une partie importante des élèves sont contraints de quitter leurs parents pour poursuivre leur scolarité, quand ce n'est pas la famille toute entière qui se déplace pour accompagner les enfants dans leurs parcours scolaires. Dans tous les cas, la scolarité constitue un facteur explicatif d'une partie des mobilités observables dans l'archipel (Saint-Martin, 2013).

Tableau 1 : Répartition de l'offre secondaire sur le territoire

	Iles du vent	Iles sous le vent	Tuamotu-Gambier	Marquises	Australes
Collège	14	5	3	3	2
Lycée	8	2			

Source : Livret d'accueil « Maeva » à l'attention des fonctionnaires de l'Education nationale, mis à la disposition de la Polynésie française, 2017. <https://www.education.pf/wp-content/uploads/2017/07/Guide-Maeva-2017-v2.pdf>

C'est la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) qui est en charge de l'organisation du transport scolaire (service gratuit)⁷, à la charge du gouvernement polynésien et dont presque 15% s'effectue par voie maritime ou aérienne.

Ces résultats masquent d'importantes disparités, selon les établissements et à l'intérieur des établissements, qui sont tout à la fois géographiques, socioéconomiques et socio-culturelles. Ainsi, Cécile Saint-Martin par exemple, souligne les écarts (jusqu'à 20 points) de réussite aux évaluations (à différents niveaux du primaire) d'une circonscription à l'autre, voir dans la même commune (à Papeete) en CE2 en français et mathématiques (Saint-Martin, 2013 : 108-109). Comme dans l'hexagone, la ségrégation scolaire est le reflet des inégalités socio-économiques qui ont une traduction spatiale (Van Zanten, 2012).

2. Un dispositif d'enquête auprès des élèves de troisième

Dans ce contexte, une collaboration s'est nouée entre l'Ined, l'ISPF et la DGEE en vue de réaliser une enquête portant notamment sur les parcours scolaires en Polynésie Française, interrogeant à la fois les rapports aux institutions éducatives, l'évolution de la scolarité et les trajectoires socio-résidentielles des familles de jeunes collégiens. Il a été convenu de se focaliser sur la classe de 3^e, classe charnière avant l'éventuel passage au lycée et finalisée par le premier examen national du BEPC. Le choix du collège se justifie également par la présence de 8 établissements dans les archipels éloignés. En effet, la mobilité comme l'organisation familiale autour de la scolarité est au cœur des interrogations.

Un échantillon exhaustif

L'enquête a ainsi été adressée à l'ensemble des établissements (publics et privés) de la Polynésie Française, soit 32 collèges ainsi que dans les sections spécialisées de niveau collège (7 CJA, 5 MFR⁸). Au cours de l'année 2019 (en mai 2019), l'ensemble des collégiens de 3^e de Polynésie française ont été invités à répondre en classe, à une grande enquête intitulée « Le collège et moi », par l'intermédiaire

ans, sa scolarité se déroulant sur 4 ou 5 années. La majorité des CJA se trouvent à Tahiti (ainsi qu'environ les deux tiers des élèves de cette section).

⁷ Pour bénéficier du transport scolaire, l'élève doit être scolarisé dans un établissement d'enseignement conformément à la carte de formation et son secteur de recrutement. Les élèves qui sont en dehors de la carte scolaire ne sont donc pas comptabilisés et se déplacent à leurs frais.

⁸ CJA (voir note 5) Segpa (Section d'enseignement professionnel adapté), MFR (Maisons familiales et rurales) qui dispensent un enseignement agricole relèvent de la compétence du Ministère de l'agriculture.

d'un questionnaire auto-rempli, dans l'objectif de mieux appréhender leur cadre de vie, leur situation familiale, leur trajectoire scolaire, leur lien à l'école ou encore leurs aspirations pour le futur.

Un questionnaire auto-rempli en classe

Les élèves ont ainsi été interrogés sur leurs parcours jusqu'en classe de 3^e (niveau, difficultés, déplacements géographiques, inscription familiale) et sur une projection à court terme, autrement dit l'éventuel passage au lycée en septembre 2020. Des questions sur les transports, les lieux de vie et l'entourage, articulées aux origines socio-économiques identifiables par les élèves ont également été posées, dans la logique du projet ATOLLS (Archipels, Territoires et Mobilités familiales⁹) avec ses thématiques (gestion des relations familiales à distance, mobilités, accès aux services éducatifs) dans lequel prend place cette enquête.

L'équipe de recherche menée par Fanny Jedlicki a ainsi élaboré, en collaboration avec l'ISPF et la DGEE, un questionnaire auto-rempli adressé aux élèves permettant de tenir compte tout autant des réalités du territoire que des contraintes techniques propres à ce type de collecte. Il a également été testé auprès d'élèves de 3^e et ses thématiques abordées lors d'entretiens qualitatifs menés à Papeete en février 2019.

Finalisé sous la forme d'un dépliant de 4 pages, le questionnaire propose des réponses à cocher, les seuls champs libres concernant la description des métiers des parents et de l'activité que les collégiens déclarent vouloir faire « plus tard ». Ce format se prête donc à un remplissage du questionnaire en classe (20 minutes en moyenne) et une saisie optique effectuée à l'ISPF. Les questionnaires ont été expédiés par la DGEE aux établissements scolaires avec les notices d'explication, assurant ainsi une très forte participation.

Les thématiques abordées

Le questionnaire s'ouvre sur la description de l'entourage familial et du cadre de vie des collégiens, puis explore la scolarité antérieure et en particulier la mobilité induite par le passage en 6^e. La scolarité actuelle : niveau perçu, entente en classe entre élèves, avec les enseignants, assiduité et activités périscolaires. Enfin le questionnaire se termine par l'exploration de la future scolarité, le niveau d'études escompté ainsi que l'avenir à plus long terme : activités souhaités et lieu de résidence.

Le retour aux établissements

Une fois la collecte terminée, la saisie optique a été finalisée et un SICOR adapté de la codification du recensement 2017 a été appliqué aux questions ouvertes concernant les métiers, ce qui a permis de coder 40% de ceux-ci. Les opérations d'apurement, tests de cohérence, recodage et création des variables ont débutés en juin et dès la rentrée scolaire un premier jeu d'analyses visant à restituer des résultats pertinents de façon personnalisée à chaque collège a été entrepris. La restitution de ces premiers résultats a été fait dans une perspective comparatiste avec l'ensemble des établissements de la Polynésie française d'abord puis de l'archipel ensuite, lorsque les effectifs du collège étaient suffisant pour ne pas rompre l'anonymat.

Il y a ainsi seize fiches individuelles, autrement dit à l'échelle d'un collège (principalement situé dans les Iles Du Vent). Dans certains cas (une vingtaine), les effectifs étaient trop faibles pour réaliser des statistiques significatives, aussi avons-nous rassemblé les résultats des établissements au niveau de l'archipel (Australes, Tuamotu-Gambier, Marquises et Iles Sous-le-Vent) ; nous avons également regroupé les petits effectifs des élèves de niveau 3^e en CJA et maisons rurales familiales.

⁹ <https://polynesie.site.ined.fr/fr/Projet-ATOLLS/>

Au total 22 fiches ont été retournées aux collèges participants présentant les résultats pour l'ensemble de la Polynésie Française, puis ceux du collège concerné et/ou de l'archipel où se trouve le collège.

3. Être en classe de troisième en Polynésie française

La particularité majeure de la Polynésie française est son caractère macrocéphale, les collèges de la zone urbaine de Papeete accueillant près de la moitié des collégien·nes enquêtés·es (47%) et le reste de Tahiti un peu plus de 23 % des élèves de 3^e. La grande majorité des élèves inscrit en classe de 3^e (ou niveau 3^e en CJA ou MFR) étudient à Tahiti et Moorea (75,6%) où se concentre la plupart des établissements, seuls 2,7% d'entre eux sont scolarisés aux Australes (collèges à Tubuai et Rurutu) (Tableau 2).

Tableau 2 : Les élèves de 3^e en Polynésie française, année scolaire 2018-2019, établissement et répondants à l'enquête LCEM

Archipels	N Effectifs total	N %	Na Effectifs participants	n Effectifs répondants	Na/N Tx participation	n/N Tx succès	n/Na Tx réponse
<i>Marquises</i>	151	3,5	57	48	37,7%	31,8%	84,2%
Australes	116	2,7	88	76	75,9%	65,5%	86,4%
Iles du Vent	3290	75,6	2995	2588	91,0%	78,7%	86,4%
<i>Zone urbaine de Papeete*</i>	2040	46,9	1798	1536	88,1%	75,3%	85,4%
<i>Tahiti (hors zone urbaine)</i>	1021	23,5	968	847	94,8%	83,0%	87,5%
<i>Moorea</i>	229	5,2	229	205	100,0%	89,5%	89,5%
Iles sous le Vent	585	13,4	269	487	97,3%	83,2%	85,6%
Tuamotu- Gambier	208	4,8	208	166	100%	79,8%	79,8%
TOTAL	4350	100	3973	3365	90,0%	77,4%	85,9%

Source : Enquête *Le collège & moi en Polynésie française*, Ined-ISPF-DGEE, 2019.

* comprend les communes de Papeete, Pirae, Arue, Mahina, Faa'a et Punaauia (Torterat et Bolduc, 2018)

Les 3365 élèves inscrit·es en 3^e pour l'année scolaire 2018-2019 qui ont répondu au questionnaire (soit un taux de réponse de 86 %) évoluent principalement dans une filière générale (85 % des répondants), 11 % dans une filière professionnelle et 4,5% sont en CJA ou en MFR ; 71 % étudient dans un établissement public et 29 % dans un établissement privé.

La participation des établissements à l'enquête est élevée à l'exception de ceux de l'archipel des Marquises où deux collèges n'ont pas répondu, ce qui réduit drastiquement l'effectif sur une population de petite taille. Cette non-participation fragilise fortement l'information recueillie dans cet archipel. Aux Australes, une classe n'a pas été interrogée dans un des deux collèges. Enfin à Tahiti, un grand établissement (8 classes de 3^e dont une 3^e professionnelle) n'a pas participé. Des biais, en particulier socio-professionnels et d'origine des élèves devront être pris en compte dans les analyses. Néanmoins nous présentons ci-après les résultats pour l'ensemble des archipels.

Le tableau 3 présente un ensemble des caractéristiques collectées auprès des collégien·nes de niveau 3^e, enquêtés·es en Polynésie française en mai-juin 2019. Autant de garçons que de filles ont répondu

au questionnaire. Ce tableau permet d'ébaucher les relations des collégiens au territoire. Du fait des aléas de participation des différents collèges ou classes, la répartition territoriale des enquêtés surreprésente les îles de la Société (Iles du Vent et Iles Sous-le-Vent) au détriment des trois autres archipels de la Polynésie française. En raison de la forte concentration d'élèves dans les collèges de Tahiti et Moorea, nous avons choisi de présenter les résultats de façon détaillée pour ces îles en distinguant les collégien·nes scolarisé·es sur l'île de Moorea, dans l'agglomération urbaine de Papeete (Papeete, Pirae, Arue, Mahina, Faa'a et Punaauia) et dans les collèges du reste de Tahiti, nettement moins urbanisée (Merceron et Morschel, 2013).

Dans l'ensemble (plus de 9 sur 10), les collégien·nes interrogé·es sont dans la tranche d'âge attendue sans redoublement au niveau 3^e, cependant ils sont plus nombreux à ne pas y appartenir lorsqu'ils sont scolarisé·es hors des Îles de la Société, dans les archipels des Tuamotu-Gambier, des Australes ou encore des Marquises.

Rapport au territoire des collégiens et collégiennes en Polynésie française

Les trois quarts des élèves de troisième en Polynésie indiquent avoir grandi et suivi leur scolarité dans le même archipel – ils sont qualifiés ici de « sédentaires » (tableau 3, 3^e ligne). Ce résultat cache d'importantes disparités entre les archipels : si plus de 80% des élèves de troisième sur Tahiti et Moorea ont déclaré avoir grandi et fréquenté l'école primaire et le collège dans l'archipel des Îles du Vent, cette configuration est nettement moins fréquente pour les autres, (à l'exception notable des Marquises)¹⁰ : elle est rapportée par 63% des élèves des îles Sous-le-Vent, et un peu moins de 60% dans les Tuamotu-Gambier (57%) et aux Australes (58%). Dans ces archipels, les élèves ont plus souvent migré depuis leur enfance au cours de leur scolarité, cette mobilité renvoyant à un changement d'archipel, au fait d'être venu d'ailleurs ou d'avoir vécu à l'extérieur du territoire à un moment ou un autre du parcours scolaire. Cette situation concerne près de la moitié des collégien·nes des Australes et des Tuamotu-Gambier. Si on entre dans le détail de ces mobilités et de leur chronologie, c'est respectivement près d'un élève sur trois et un élève sur quatre qui a connu une mobilité inter-archipel avant le collège. Dans les îles du Vent, le phénomène est beaucoup plus occasionnel (environ 5%).

Dans ces deux archipels (les Australes et les Tuamotu-Gambier) s'ajoutent plus qu'ailleurs des mobilités inter-îles bien qu'intra-archipel : la distribution géographique des établissements scolaires – en particulier des collèges qui sont présents seulement dans certaines îles – oblige souvent les élèves à migrer d'une île à une autre au sein même de l'archipel. Aux Australes seules Rurutu et Tubuai ont un collège et les Tuamotu-Gambier ne comptent que 3 collèges à Hao, Rangiroa et Makemo. Ce n'est pas le cas pour les Iles Sous-le-Vent (Raiatea, Huahine, Tahaa, Bora-Bora et Maupiti) qui possèdent presque toutes un collège.

Cette diversité de situations explique les différences rapportées par les élèves lorsqu'ils sont interrogés sur leurs lieux de vie (tableau 3, « Durant la période scolaire, la plupart du temps, je vis... »). Ainsi 87% des collégien·nes scolarisé·es dans les îles de la Société (Iles-sous-le-Vent et Iles-du-Vent) indiquent qu'ils résident la plupart du temps chez leurs parents et une petite partie chez d'autres membres de la famille (moins de 10%). Très peu d'entre eux vivent en internat au collège. La situation est très différente dans les Tuamotu-Gambier où près de la moitié des collégien·nes résident à l'internat (47%), cette proportion étant également très importante aux Australes (32%). Les séjours dans l'île d'origine

¹⁰ Les lieux de la trajectoire sont recueillis en 3 questions : là où vivaient mes parents à ma naissance / Là où j'ai commencé l'école primaire / Là où j'ai commencé le collège ; dont les modalités sont les archipels, les autres DOM et COM, la métropole et ailleurs dans le monde. Le lieu de naissance n'est pas collecté car la quasi-totalité des élèves sont nés à Tahiti, les infrastructures médicales pour les accouchements ayant été centralisés dans cette île depuis 1995.

où vivent les parents sont alors peu fréquents (principalement à l'occasion des vacances scolaires). Dans les Tuamotu-Gambier, qui sont composées de plusieurs dizaines d'îles habitées, très éloignées et peu peuplées (seules deux îles comptent plus de 1000 habitants : Rangiroa et Mangareva), c'est une minorité qui vit *la majorité du temps* chez ses parents (37%) et c'est sans doute le cas depuis la classe de 6^e voire de 5^e. En effet, certaines communes expérimentent l'enseignement à distance, encadré par des volontaires ou des emplois aidés (contrat d'accès à l'emploi, CAE) afin de retarder autant que faire se peut, le départ des enfants en internat.

Sans surprise, les élèves déclarent majoritairement (65%) parler le français et une langue polynésienne à la maison¹¹, néanmoins dans les Îles du Vent constituées de Tahiti et Moorea, plus de 22% des élèves ne parlent aucune langue polynésienne dénotant la forte présence de métropolitains et d'autres migrants de territoires extérieurs à la Polynésie, en particulier à Papeete. Dans la zone urbaine de la capitale, 25% des collégien-es ne parlent en effet que français contre 17% dans le reste des îles du Vent et 12% français et anglais. Ces proportions sont très faibles dans les trois archipels éloignés de Tahiti. De même, les élèves déclarant parler le français et l'anglais à la maison sont concentrés dans les collèges des îles de la Société, les plus connectées à l'international. Concernant les Marquises, son originalité culturelle apparaît bien ici dans la forte proportion des élèves déclarant pratiquer uniquement le marquisien (même si les observations sont fragiles).

Enfin, le tableau 3 présente quelques indications en réponse à « plus tard, je voudrais habiter en Polynésie française/ hors de la Polynésie française ». S'ils sont plus nombreux (42%) à exprimer leur désir, plus tard de n'habiter qu'en Polynésie française, 40% disent également vouloir vivre ailleurs et 21% exclusivement en dehors de la Polynésie française. Dans un tel questionnaire auto-rempli par les élèves, les réponses multiples dominent. Dans la mesure où l'expression d'une telle aspiration se fait par coche de destination (telle île, dans un autre Dom ou Tom, en Métropole, etc.), elle demeure dénuée de nuance. En poursuivant néanmoins un peu l'examen des réponses exclusives en fonction du lieu d'étude au moment de la collecte, on note que près de 80% des élèves exprimant le désir de vivre en dehors de la Polynésie française étudient à Tahiti, ce qui traduit bien l'origine plus internationale des habitants de la grande île capitale. De même le projet exclusif de vivre aux Australes, aux Tuamotu-Gambier ou encore aux Marquises est exprimé majoritairement par des élèves étudiant dans ces archipels.

¹¹ De récents travaux (Ali, 2016 ; Saint Martin, 2013) montrent effectivement que ce serait plutôt le français et/ou un mélange de langues qui serait en fait parlés en famille, à la maison.

Tableau 3 : Les élèves de 3^e en Polynésie française, année scolaire 2018-2019, lieu de vie et rapport au territoire

	Îles du vent			Iles sous le vent	Tuamotu-Gambier	Australes	Marquises	Total
	Zone urb Papeete	Reste Tahiti	Moorea					
Répartition territoriale des collégiens	2040 46,9%	1021 23,5%	229 5,3%	585 13,4%	208 4,8%	116 2,7%	151 3,5%	4350 100%
Répartition territoriale des collégiens enquêtés	45,6% (1536)	25,2% (847)	6,1% (205)	14,5% (487)	4,9% (166)	2,3% (76)	1,4% (48)	3365
Âge								
14 ans	871 57,6	410 50,0	110 54,5	233 48,5	64 39,0	36 48,0	19 39,6	1743 52,8
15 ans	544 36,0	337 41,1	82 40,6	189 39,4	74 45,1	30 40,0	20 41,7	1276 38,7
En dehors de la tranche 14_15 ans	97 6,4	73 8,9	10 4,9	58 12,1	26 15,9	9 12,0	9 18,7	282 8,5
Scolarité dans le même archipel	1199 79,7	658 81,5	172 84,7	276 62,6	91 56,5	43 58,1	36 78,3	2475 76,5
Durant la période scolaire la plupart du temps je vis..								
Parents	1332 88,7	702 87,0	164 82,0	404 86,5	60 37,5	37 50,0	36 75,0	2735 84,0
autres membres de la famille	86 5,7	59 7,3	21 10,5	33 7,1	10 6,3	11 14,9	4 8,3	224 6,9
Foyer ou internat	16 1,1	8 1,0	5 2,5	11 2,4	76 47,5	24 32,4	8 16,7	148 4,5
Plusieurs de ces situations	53 3,5	22 2,7	7 3,5	12 2,6	11 6,9	2 2,8	0 0,0	107 3,3
Autre situation	14 0,9	16 2,0	3 1,5	7 1,5	3 1,9	0 0,0	0 0,0	43 1,3
Langues parlées								
Français et Poly	878 57,6	595 71,9	143 69,8	374 77,1	145 88,4	71 94,7	41 85,4	2247 67,5
Français uniquement	442 29,0	140 16,9	35 17,1	51 10,5	9 5,5	2 2,7	1 2,1	680 20,4
Polynésien uniquement	10 0,7	9 1,1	2 1,0	14 2,9	4 2,4	0 0,0	6 12,5	45 1,4
Français et Anglais, éventuel ^t aussi Poly	190 12,5	84 10,1	25 12,2	46 9,5	6 3,7	2 2,7	0 0,0	353 10,6
Désire plus tard n'habiter qu'en PF	578 37,6	400 47,2	105 51,2	193 39,6	85 51,2	33 43,4	27 56,2	1421 42,2
Désire plus tard habiter hors PF uniquement	414 27	139 16,4	33 16,1	74 15,2	24 14,5	15 19,7	4 8,3	703 20,9

Source : Enquête Le collège & moi en Polynésie française, Ined-ISPF-DGEE, 2019.

Ces premiers résultats permettent de préciser les grandes différences existant entre les collégien·nes scolarisé·es aux Tuamotu-Gambier et aux Australes et celles et ceux qui sont au collège dans les îles de la Société. Ces dernier·es sont en moyenne un peu plus âgé·es, ont plus souvent déjà vécu dans un autre archipel (pratiquement la moitié d'entre eux contre moins de 20%). Neuf sur dix pratiquent une langue polynésienne en plus du français, une part bien plus considérable que dans la Société, et leur accès à l'éducation est plus fortement contingente d'un accueil en internat ou auprès de la famille élargie, ce qui dénote la nécessité de rejoindre un établissement éloigné du domicile, sur une autre île qui n'est pas nécessairement connectée directement par le service aérien ou maritime.

Ces conditions d'accès au service obligatoire d'éducation imposent une forte mobilité dès la scolarité de premier et second cycle qui commence donc très tôt à dessiner un territoire scolaire multisitué sur des distances importantes et des lieux mal reliés entre eux du fait de la distance et des transports.

Néanmoins les caractéristiques dévoilées ici des collégien·nes scolarisé·es dans les îles de la Société révèlent une ouverture extérieure à plus grande distance encore : sur Tahiti, la pratique des langues nous indique à la fois une forte présence des élèves métropolitains, ne parlant que le français et celle d'étrangers qui parlent également l'anglais à la maison. Cette connexion privilégiée à l'extérieur du territoire s'expliquant par la position capitale de la Métropole de Papeete qui concentre les pôles de décision, les institutions publiques et le siège de nombreuses entreprises.

Afin de compléter ces premiers résultats et de donner corps à ces parcours présentons de façon plus qualitative¹² les cheminements scolaires de quatre élèves de 3^e.

Anselme a grandi en Nouvelle Calédonie où son père originaire de Makatea (archipel des Tuamotu) travaillait dans les phosphates. Après avoir suivi son primaire sur place. La famille est rentrée en Polynésie et il déclare avoir débuté le collège à Moorea. Anselme vit chez ses grands-parents avec ses parents à Moorea et indique qu'il parle français, tahitien et occasionnellement Paumotu à la maison.

Karen, en classe au centre de Papeete, a des parents norvégiens, son père travaille au port, les langues parlées à la maison sont l'anglais et le norvégien, elle a grandi en dehors de la France, commencé l'école primaire à l'étranger également, tout comme le collège. D'une famille expatriée, elle voit son futur ailleurs dans le monde.

Moana a grandi à Fakarava, elle a débuté le collège à Rangiroa (son collège de secteur) et en troisième elle se trouve au CJA de Papenoo en formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Elle vit avec sa tante à qui elle a été confiée, sa maman étant décédée et son père en mer. Elle aide sa tante à la maison et déclare qu'elle préférerait travailler tout de suite. Plus tard elle aimerait vivre aux Tuamotu dont elle parle la langue à la maison.

Hakaiki est marquisien, scolarisé au collège à Ua Pou. Il vit avec ses parents qui à sa naissance résidaient à Tahiti. En termes d'activité extra-scolaire, il mentionne des activités religieuses et pense qu'aller à l'école c'est contraignant / difficile même si l'on y apprend des choses intéressantes. Plus tard, il aimerait habiter en Polynésie, aux Marquises mais également ailleurs dans le monde.

Les parcours scolaires des jeunes Polynésien·nes sont extrêmement diversifiés. Pour un quart des collégien·nes la continuité de l'éducation a nécessité d'avoir au moins une fois changé d'archipel. Comme nous l'avons vu, cela masque potentiellement de nombreux autres déménagements d'une île à l'autre, celles-ci étant distantes et parfois non directement reliées entre elles, y compris au sein d'un

¹² Il s'agit ici d'une lecture qualitative des données quantitatives, anonymisée (aucun des portraits ne reprend intégralement les informations d'un questionnaire) agrémentée d'éléments recueillis lors des entretiens qualitatifs menés lors de la mise au point des questionnaires en avril 2019.

même archipel. Pour cela, la famille est fortement mise à contribution, les enfants circulent avec ou sans leurs parents auprès des membres de la famille élargie et l'internat ne constitue qu'un recours très marginal à ce stade. Cette ressource publique est pourtant sollicitée par les parents, d'autant plus que le déploiement des solidarités familiales est parfois difficile dans les zones densément peuplées où les problèmes de logement touchent particulièrement les migrants des archipels éloignés.

Ces disparités sont amenées à croître encore lors de l'accès au lycée. Plus encore que les collèges, les établissements que les élèves sont amenés à fréquenter après la classe de troisième sont concentrés sur le territoire : à l'exception de deux établissements implantés dans les îles Sous-le-Vent (Raïatea) et deux établissements dans des communes rurales de Tahiti, les lycées sont tous situés dans la zone urbaine de Tahiti (6 établissements). Les collégiens de l'enquête le « Collège et moi » sont ainsi, pour une proportion importante d'entre eux/elles, à la veille d'une nouvelle mobilité et d'un éloignement accru de leur famille.

Le questionnaire auto-rempli en classe en mai 2019, explore plus précisément les conditions de vie des collégiens et leur rapport à l'école (voir Annexe) à la veille de l'entrée au lycée. L'analyse de ces données originales et novatrices permettront de mieux identifier les facteurs de réussite et d'obstacle au parcours scolaires des jeunes en classe de 3^e en Polynésie française.

Références

- Ali M., 2016, *De l'apprentissage en famille à la scolarisation républicaine. Deux cas d'étude en Guyane et en Polynésie française*, thèse de doctorat d'anthropologie. Université de Polynésie française.
- Cour des Comptes, 2016, - Rapport public annuel, « Le système scolaire en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie : un effort de l'État important, une efficience à améliorer », pp. 283-323
- Malogne G., 2001, « L'éducation en Polynésie française : une socialisation à la dépendance ou à l'indépendance », *Revue juridique polynésienne*, Papeete, (7), pp. 803-816.
- Merceron F. et Morschel J., 2013, « Tahiti et ses périphéries insulaires : formation et crise d'un espace centralisé », *Hermès, La revue*, (1), pp.56-63.
- Peltzer L., 2009, « Le cas du tahitien et des langues polynésiennes en Polynésie française », *Tréma* [En ligne], 31.
- Saint-Martin C., 2013, *La construction de l'espace didactique du français, langue de l'école, en Polynésie française : dynamiques et perspectives : une réflexion sur l'intégration de la problématique sociolinguistique en vue de l'amélioration de la qualité du système éducatif en contexte plurilingue*. Thèse de doctorat de linguistique, Université Rennes 2.
- Salaün, M., 2016, « Citoyens en principe, indigènes en pratique ? L'obligation scolaire et ses dilemmes à Tahiti sous la III^e République », *Politix*, vol. 116, (4), 2016, pp. 29-52.
- Torterat J. et Bolduc M., 2018, *Polynésie française. Le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer*, Insee Première, (1721), novembre 2018.
- Van Zanten A. 2012, *L'école de la périphérie: Scolarité et ségrégation en banlieue*. Paris: Presses Universitaires de France.

ANNEXE - Scolarité et rapport au collège

Tableau 4 : Scolarité et rapport au collège des élèves de 3^e en Polynésie française

	Iles du vent			Iles sous le vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Australes	Total
	Papeete Zone Urbaine	Reste Tahiti	Moorea					
Utilité du collège : plutôt utile	1375 93.86	754 94.49	173 86.93	444 93.87	44 97.78	158 96.34	72 97.30	3020 93.85
Aller à l'école c'est								
plutôt positif	951 63.02	511 62.78	110 55.00	289 60.08	21 43.75	95 58.64	46 61.33	2023 61.51
avis mitigés	364 24.12	200 24.57	59 29.50	106 22.04	20 41.67	50 30.86	17 22.67	816 24.81
Aimerait travailler tout de suite	226 14.98	134 16.46	44 22.00	56 11.64	12 25.00	39 24.07	9 12.00	520 15.81
Redoublement	218 15.04	152 19.26	33 16.84	63 13.46	15 32.61	38 23.31	20 27.40	539 16.93
gros pb avec un ou des enseignants	235 15.78	126 15.79	53 26.63	105 22.15	12 25.00	43 26.22	10 13.33	584 17.99
gros pb avec un ou des élèves	222 14.91	139 17.44	41 21.13	86 18.14	4 8.33	40 24.39	19 25.68	551 17.01
Appréciation de mes notes								
peu ou pas satisfait	254 16.5	182 21.5	41 20.0	121 24.8	14 29.2	44 26.5	17 22.4	673 20.0
Assez satisfait	524 34.11	245 28.93	63 30.73	129 26.49	15 31.25	49 29.52	20 26.32	1045 31.05
Très satisfait	120 7.81	65 7.67	26 12.68	29 5.95	3 6.25	11 6.63	7 9.21	261 7.76

Une seconde partie du questionnaire traitait de la scolarité actuelle (tableau 4) et un consensus convenu sur l'utilité du collège se dégage avec plus de 9 collégien·nes sur 10 déclarant qu'aller au collège *c'est plutôt utile*. A l'aide d'une question à réponses multiples une série d'assertions positives ou négatives permettent de préciser les choses. De nouveau, le choix exclusif d'options positives (*aller à l'école ça permet d'avoir un bon métier, il y a des copains, etc.*) concernent 6 collégien·ne·s sur 10, néanmoins les avis sont plus mitigés aux Tuamotu-Gambier où les élèves sont également bien plus nombreux à déclarer qu'elles/ils *préféreraient travailler tout de suite*.

Le redoublement caractérise plutôt les collégien·nes des Tuamotu-Gambier (un quart des élèves déclarent avoir redoublé au moins une fois), pourtant aucune distinction majeure n'est notable dans leur piètre appréciation de leurs notes ou évaluations : plus d'un tiers sont peu ou pas satisfaits¹³. Du point de vue de l'ambiance en classe, les réponses (Oui *versus* Non) collectés aux questions « J'ai un gros problème d'entente avec un ou des enseignants / avec un ou d'autres élèves » donne à voir quelques tensions en classe, plus fortes avec les enseignants aux Îles sous le vent, plus fortes avec les autres étudiants aux Australes ou aux Tuamotu-Gambier où les collégien·nes vivent plus souvent en internat.

Le questionnaire explore également les activités extrascolaires dont trois sont présentées dans le tableau 3 : le sport pratiqué par plus de 60% des élèves avec un maximum observé aux Tuamotu-Gambier (69%) ; les activités artistiques viennent ensuite pour plus de 30% d'entre eux et jusqu'à 40% aux Australes et au Tuamotu-Gambier ; et enfin les activités religieuses qui occupent une grande place dans la vie des collégien·nes puissent qu'également 30% en déclarent avec un maximum à Tahiti et Moorea.

¹³ Les niveaux d'appréciation étaient à cocher sur une échelle à 5 grades symbolisées par des smileys :

